

FRÉDÉRIC BOSQUÉ*

Tera, point d'étape



Les premières racines de Tera sont en train de pousser sur la commune de Masquières, dans le Lot-et-Garonne. Des racines matérielles : la première maison Eva et le début d'une microferme en permaculture. Des racines institutionnelles aux différents étages territoriaux : région, département, communauté de communes. Et des racines humaines à Masquières.

70

Beaucoup de choses sont arrivées durant ces derniers mois. Eva, notre prototype de maison autonome, nourricière, écologique et démontable (Bosqué et Carrier, 2015) sort du bois : les plans sont prêts et un financement participatif a recueilli 20 000 euros pour la construire.

D'ici le 21 juin 2016, elle sera bâtie via un chantier école, qui inclura 600 heures de formation et 600 heures d'ateliers pratiques : 200 heures en avril sur l'écoconstruction (ossature bois, énergie, eau, etc.), 200 heures en septembre sur la mise en œuvre d'une micro-ferme inspirée de la permaculture et 200 heures début 2017 sur la vie dans un écovillage : communication non-violente, gestion des conflits, régulation des émotions, monnaies citoyennes, revenu de base et coopératives d'activités et d'habitants.

L'atelier sur l'écoconstruction recevra bientôt les machines pour réaliser ses éléments bois. Et les premières planches du jardin ont été semées : pois nains, fèves, oignons et ails sont les germes de notre autonomie alimentaire.

Habiter le présent

Notre gouvernance se précise aussi. Après deux ans de maturation, plus de quarante adhérents ont synthétisé dans une charte toutes les valeurs et les principes du projet, qui ont été votés lors de l'Assemblée générale, les 19 et 20 mars 2016. Ce mode de gouvernance supprime tout lien hiérarchique entre les volontaires : le nouveau conseil des volontaires donne à Tera un fonctionnement organique.

L'association renonce à l'usage du contrat salarié, qui crée un lien de subordination, et

supprime l'exigence de réciprocité dans nos échanges avec des partenaires. Un parcours d'intégration des nouveaux volontaires a été formalisé. Toute forme de prévisionnel, financière ou temporelle, a été réduite au minimum. Nous faisons désormais ce que nous disons : « Nous habitons le présent. »

Tera a aussi commencé à rencontrer les acteurs du territoire, et leur accueil est positif. Le pôle développement durable de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et son élue déléguée à l'innovation sociale, Martine Alcora (EELV), soutiennent Tera. Après avoir fait voter une expérimentation sur le revenu de base en Aquitaine, cette élue a rejoint la Commission expérimentation du Mouvement français pour un revenu de base, où Tera l'a rencontrée. Un premier partenariat autour de notre chantier école est en train d'être formalisé.

Maryse Combres (EELV), élue du Lot-et-Garonne déléguée à l'efficacité énergétique et énergies renouvelables pour la Région, est venue assister à la présentation de Tera lors de l'Assemblée générale et a visité le site. Elle soutient désormais elle aussi le projet et nous connectera avec d'autres acteurs locaux.

La présidente développement durable du département du Lot-et-Garonne, Sophie Gargowitsch (sans étiquette), étudie deux partenariats : expérimenter au sein de l'écohameau un RSA inconditionnel versé au maximum en monnaie citoyenne locale et organiser, sur un an, un événement « nature et découverte » qui fera de notre prototype un centre d'accueil, de ressources, d'informations et d'orientation pour le développement soutenable et le développement économique local.

La communauté de communes du Fumelois, dont le village de Masquières fait partie, nous ap-

puie via sa directrice des services techniques et économiques, Clémence Brandolin-Robert. Elle nous confirme que sur le plan légal, il est possible d'implanter un Stecal (Secteur de taille ou de capacité d'accueil limité défini dans la loi Alur) – en clair, notre écohameau – sur notre domaine, mais est conditionné à l'accord des acteurs locaux et à une volonté politique forte de la commune de Masquières et de la communauté de communes du Fumelois.

Par ailleurs, le Fumelois ayant créé une plateforme pour valoriser sa filière de production de bois, un partenariat est en cours via une scierie locale pour réaliser nos maisons en bois de peuplier 100 % local.

C'est ainsi que Tera s'enracine dans son nouvel écosystème local. Deux dernières parties prenantes seront contactées d'ici la fin du premier semestre, dont les Services d'aides sociales et des trésoreries générales de l'Etat pour que nos cotisations et taxes soient versées en monnaie citoyenne locale. Ce point est vital pour créer une boucle économique vertueuse entre habitants, organisations lucratives ou non et collectivités territoriales.

Lieu magnifique

Maintenant que les parties réglementaires du projet sont traitées, l'enjeu essentiel des prochains mois est de rallier la commune de Masquières et ses habitants à notre beau projet. Une réunion publique sera organisée pour en discuter avec ses habitants, car des rumeurs ont circulé auxquelles nous apporterons des réponses concrètes.

Nous sommes confiants. Des habitants sont venus nous voir, ont adhéré au projet et se sont mis à relayer une information positive autour d'eux. Plusieurs médias locaux ont aussi diffusé de bonnes nouvelles sur Tera qui ont dissous quelques doutes et crispations. Et le maire, Thierry Bouquet (sans étiquette), a assisté à l'Assemblée générale durant laquelle nous avons officiellement transféré le siège social de notre association sur notre domaine.

Une occasion formidable pour montrer notre attachement à ce magnifique lieu, graine d'un futur nécessaire et ô combien désirable. ■

BIBLIOGRAPHIE

BOSQUÉ F, CARRIER A. *Les fondements de Tera, écovillage en gestation en France*, LaRevueDurable n° 55, août-septembre-octobre 2015, pp. 61-63.

* Frédéric Bosqué est cofondateur de l'association Tera.